Document généré le 4 juin 2025 21:13

Sociologie et sociétés

# Jeunesse, travail et identité sociale
# Youth, Work and Social Identity

Jean-Louis LAVILLE

Volume 28, numéro 1, printemps 1996

Les jeunes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/001420ar
DOI : https://doi.org/10.7202/001420ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

LAVILLE, J.-L. (1996). Jeunesse, travail et identité sociale. *Sociologie et sociétés*, *28*(1), 63–71. https://doi.org/10.7202/001420ar

Résumé de l'article

La synergie entre l'État et le marché caractéristique de la période d'expansion dite des " trente glorieuses " a consacré l'emploi salarié comme un facteur essentiel d'intégration sociale. Pour cette raison, la déstabilisation de la condition salariale qui se manifeste par les problèmes devenus structurels (chômage, exclusion, précarité...) et qui touche particulièrement les jeunes pose des problèmes inédits de cohésion sociale. Le caractère inadapté des remèdes expérimentés massivement jusqu'ici devient patent. En effet, la plupart des mesures prises depuis deux décennies en matière de formation et d'insertion ont eu pour objet d'améliorer " l'employabilité ", alors même que le volume d'emplois disponibles sur le marché du travail demeure insuffisant. Devant la gravité de la situation ainsi engendrée, il devient nécessaire d'envisager d'autres modalités d'action collective, et en particulier d'autres articulations entre politiques publiques et société civile. Plutôt que d'enfermer les jeunes dans des itinéraires subis en se focalisant sur les emplois offerts par les entreprises et administrations, pourquoi ne pas s'intéresser à la légitimation de pratiques micro-collectives qui permettent de combiner inscription dans l'espace public, création d'emploi et engagement bénévole ?

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

*Sociologie et sociétés, vol. XXVIII, n° 1, printemps 1996, p. 63-71*

# Jeunesse, travail et identité sociale

JEAN-LOUIS LAVILLE

D'innombrables textes portent sur les problèmes vécus par les jeunes dans les sociétés actuelles. Pour apporter un éclairage qui ne soit pas dénué de toute originalité, cette contribution se propose de déplacer le regard porté sur ceux-ci, sans toutefois revenir sur les ambiguïtés avérées de la définition de la catégorie jeunes. L'hypothèse présentée est la suivante : il n'existe pas de question de la jeunesse dans la période de mutations contemporaines ; il existe par contre une nouvelle question sociale, résultant de la crise de l'intégration sociale par l'emploi, dont une fraction de la jeunesse est la première à pâtir. Par cette formulation trop simple, il s'agit en fait de défendre à la suite de Castel (1995) le point de vue selon lequel les analyses qui mettent l'accent sur les difficultés de certaines populations (exclus, jeunes...) masquent le problème majeur des sociétés développées en cette fin de XX$^{e}$ siècle, qui est celui de la déstabilisation de la condition salariale.

La première partie s'attache à rappeler l'importance du salariat, avant d'aborder la question de son effritement et d'en expliciter les principales conséquences dans les modes de vie de certains jeunes. La seconde partie s'efforce de montrer que ceux-ci ne se contentent pas de passer d'un individualisme anomique à des révoltes sporadiques. De multiples pratiques locales explorent de nouveaux rapports entre socialisation et activité ; mais pour qu'elles puissent donner leur pleine mesure, encore faudrait-il que la crise du lien social se traduise par des rapports profondément modifiés entre État et société civile.

## 1. LA DOUBLE CRISE DE L'INTÉGRATION PAR L'EMPLOI

Comme l'a montré Lutz (1990), dans un pays industrialisé comme la France, le travail salarié concernait moins de la moitié de la population active avant 1939. Après la Seconde Guerre mondiale, la croissance économique et le progrès social se sont renforcés mutuellement grâce aux fonctions endossées par l'État. Par la planification incitative, l'aménagement du territoire, la stimulation de l'investissement et l'encouragement de la négociation collective, l'État soutient la dynamique propre à l'économie marchande ; en même temps, il met en place une économie à visée redistributive avec la création d'un système généralisé de protection sociale complété par de nombreuses politiques sociales. Ainsi se constitue une nouvelle forme d'économie, non marchande, qui organise une solidarité institutionnelle et abstraite au

niveau national. Économie marchande et économie non marchande entretiennent une complémentarité fondée sur leur cloisonnement, l'une relevant de l'initiative privée renforcée par l'action étatique, l'autre relevant directement de l'initiative publique. Sous l'égide de l'État, les partenaires sociaux ont donc accepté un compromis social dans lequel le patronat se voit conforté dans ses droits de propriété en échange d'un État social redistributif et d'augmentations de salaires régulières consenties aux syndicats. Cette synergie État-marché a été, si l'on peut dire, indexée sur la croissance qu'elle a entretenue : sur une trentaine d'années, l'ampleur des gains de productivité réalisés a permis un niveau exceptionnel de création d'emplois et une progression constante du pouvoir d'achat des salariés. La force de cette régulation institutionnelle tenait en grande partie à la diffusion du salariat.

En effet, la création massive d'emplois salariés s'impose comme l'un des phénomènes majeurs de la période pendant laquelle se produit un « *déversement* » (Sauvy, 1980) des activités d'auto-production, qu'elles soient domestiques ou agricoles, vers l'industrie puis les services standardisables. L'importance centrale de l'emploi stable fourni par le secteur productif consacre la hiérarchisation et la séparation des temps sociaux ; aux différents âges de la vie, le temps de la production est privilégié au détriment des temps de formation et d'inactivité qui le précèdent et le suivent ; dans la journée, le temps de travail régi par le salariat définit des identités (Sainsaulieu, 1977) d'autant plus fortes qu'il est distinct du temps du loisir et du temps des obligations domestiques et familiales. L'uniformisation des modes de vie autour de l'emploi salarié accentue ainsi la place essentielle prise par le travail dans la modernité, dans un imaginaire collectif où il importe en premier lieu de développer la production.

Le développement du travail salarié, s'il repose sur l'extraordinaire ampleur des gains de productivité, n'aurait pas été concevable sans le mouvement continu vers l'emploi industriel entretenu par l'exode rural, l'immigration et l'essor de l'activité professionnelle des femmes. Contrairement au XIX^e^ siècle, cette augmentation du salariat ne peut s'expliquer par la mise au travail forcé. Les transferts de main-d'œuvre conséquents sont facilités par la valorisation sociale dont ils font l'objet. Plutôt que d'invoquer comme Arendt (1983) le triomphe d'une servitude volontaire, cette évolution amène à souligner l'ambivalence du travail moderne, indissociablement vecteur d'exploitation et d'émancipation.

Le développement du travail salarié n'a pas été que contraint, il a été un moyen de se libérer des sujétions de l'exploitation familiale rurale et des rôles sexuels figés dans la famille traditionnelle. Le travail salarié a permis d'échapper à l'arbitraire des rapports interpersonnels. « *L'objectivation croissante de notre culture dont les phénomènes sont de plus en plus des éléments impersonnels qui absorbent de moins en moins la totalité subjective de l'individu comme le montre tout à fait simplement l'opposition entre travail artisanal et travail en usine* » (Nisbet, 1984, p. 133) affecte l'ensemble des relations sociales. En témoigne la conception du droit social qui a donné sa pleine mesure dans cette période par « *un système de négociation salariale centralisée qui permettait d'élaborer les meilleurs compromis entre égalitarisme et compétitivité* » avec un syndicalisme interprofessionnel dépositaire des oppositions de classe. Son attraction est venue de « *sa capacité à incarner la stabilité dynamique d'un ordre macro-social conflictuel* » en accréditant l'idée rassurante d'une « *concordance naturelle entre croissance et solidarité* » (Perret, 1991, p. 123). Dans cet ordre macro-social, la croissance économique autorise la négociation sur le partage des gains de productivité au sein de l'entreprise comme dans le cadre des transferts sociaux.

## LA CRISE DES VALEURS

Comme nous le rappellent les images en noir et blanc tournées dans les grandes villes à cette époque, mai 1968 a représenté un vrai tremblement de terre qui a fait vaciller les fondements de la société salariale. Les adultes installés dans une consommation récemment conquise se trouvaient brutalement confrontés à un mouvement social inédit, lancé par une jeunesse révoltée, venue bousculer un monde politique et syndical accaparé par la négociation des fruits de la croissance.

Mais que ces images paraissent lointaines ! Certes, le séisme de 1968 a eu des prolongements. Le mouvement social a paru un moment se renforcer avec l'éclosion de diverses organisations politiques, cependant l'effervescence a été de courte durée. L'enthousiasme révolutionnaire s'est perdu dans le cercle vicieux des avant-gardes auto-proclamées : à mesure que la réalité s'écartait de leur projet, celles-ci s'enfermaient toujours plus dans un dogmatisme qui les convertit vite en groupuscules sectaires, selon la dérive déjà connue au siècle précédent par les communautés utopiques (Desroche, 1976).

Malgré ces impasses, l'agitation des années 1970 ne s'est pas arrêtée là. Bien que disparates, des protestations convergent pendant toute la décennie pour fragiliser le dogme de la croissance en popularisant les thèmes de la croissance zéro, de la dénonciation des dégâts du progrès, de la réappropriation de la vie privée et de l'espace public que défendent des protestations antinucléaires, écologistes ou féministes. Les aspirations à l'autonomie éclosent aussi dans le travail, elles prennent la forme de retraits individuels et de violentes révoltes collectives chez les ouvriers sans qualification. Ces revendications, malgré leur éparpillement, abordent toutes confusément une réflexion sur la sortie de la société économique, c'est-à-dire la société structurée par la lutte contre la rareté.

Le consensus préétabli se fissure ; des militants et des scientifiques mettent en doute le fait que l'augmentation des richesses constitue une assurance de bien-être. Le manque de possibilité d'implication pour les salariés comme pour les usagers, dans le travail comme dans la consommation individuelle et collective, est critiqué au même titre que l'approche standardisatrice de la demande orientant l'offre vers les biens de masse et vers des services stéréotypés. Se fait jour l'exigence d'une plus grande « qualité » de la vie ; de plus en plus s'oppose à la croissance quantitative la revendication d'une croissance qualitative. Il s'agit de « *substituer une politique du mode de vie à une politique du niveau de vie* » (Roustang, 1988), de prendre en compte dans la politique économique les dimensions de participation aux différentes sphères de la vie sociale, de préservation de l'environnement, de rapports entre les sexes et les âges.

Tout autant que les mots d'ordre, ce sont les formes d'action qui évoluent. Plus que de nouveaux mouvements sociaux, il convient de parler de nouvelles formes d'action collective qui adoptent des principes différents de ceux inhérents au mouvement social. Rappelons que selon Touraine, le mouvement social combine trois principes : le principe d'identité selon lequel l'acteur se définit lui-même, le principe d'opposition résultant de l'existence d'un adversaire, et le principe de totalité qui « *n'est rien d'autre que le système d'action historique dont les adversaires, situés dans une double dialectique des classes sociales, se disputent la domination* » (Touraine, 1973, p. 363). Dans ces nouvelles formes d'action collective au principe d'opposition se substitue tendanciellement un principe d'expression qui met plus l'accent sur la prise de parole publique et la reconnaissance sociale induite que sur la lutte contre l'adversaire ; au principe de totalité succède un principe de localité selon lequel, pour atténuer les effets pervers de la délégation de pouvoirs, plutôt que de se focaliser sur un enjeu central, il peut s'avérer pertinent de se concentrer sur une action concrète aux enjeux limités mais aux conséquences immédiatement visibles pour les acteurs impliqués.

### LA CRISE ÉCONOMIQUE

Cette crise de valeurs, en dépit de son ampleur, a été occultée par l'arrivée d'une seconde crise qualifiée de « crise économique », symptôme du passage à une économie de service.

L'économie de service peut être caractérisée « *comme une nouvelle manière de produire, d'échanger et de consommer, par delà les distinctions usuelles entre secteurs d'activité* ». « *La distinction entre biens et services n'est plus aussi nette* » parce que « *le primat de la matérialité de l'objet tend à s'effacer derrière la valeur d'usage, réelle ou imaginaire, le service rendu par cet objet* ». Il s'opère une généralisation des relations de service qui déborde largement le seul champ des activités de service. C'est pourquoi l'expression suggestive de société de service renvoie à

la tertiarisation des activités productives, « *ce terme désignant de manière très générale l'intensification des interactions sociales au sein même des processus productifs* » (Perret, Roustang, 1993, pp. 59-60).

Ce phénomène a de profonds effets, en particulier sur le volume de l'emploi disponible. L'ensemble formé par les industries et les services standardisables ne crée pratiquement plus d'emplois depuis le début des années 1980[1]. Les entreprises industrielles ont perdu en France 900 000 emplois dans la décennie 1980 et les services standardisables, telles les banques, confrontés aux mêmes impératifs de compétitivité, sont appelés à connaître des évolutions comparables. L'externalisation de services haut de gamme (conseil, publicité, autres prestations intellectuelles...) ou bas de gamme (nettoyage, surveillance...) n'explique que très partiellement cette évolution. En fait, même si ce sont les industries dont la productivité du travail augmente le plus qui perdent le moins d'emplois, la formule selon laquelle les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain ne se vérifie plus.

Dans les activités à forte croissance de productivité, le volume de travail ne s'accroît plus suffisamment pour absorber l'augmentation de la population active. Comme, parallèlement, les chômeurs éprouvent les plus grandes difficultés à entretenir les capacités coopératives et relationnelles qui deviennent déterminantes pour obtenir un emploi, on passe insensiblement du chômage à l'exclusion (Wuhl, 1991).

La difficulté propre à la situation présente peut être résumée en quelques mots : le volume d'emploi ne suffit plus à absorber la population active. Or, compte tenu du rôle essentiel que tenait le travail salarié dans la vie de chacun au cours de la période d'expansion, l'absence de travail n'en est que plus grave. Cela est particulièrement vrai pour la jeunesse. En dépit des protestations contre le travail en miettes qui se sont multipliées dans le sillage de mai 1968, l'accès à l'emploi constituait l'un des signes majeurs du passage de la jeunesse à l'âge adulte dans les années de croissance. Condition de l'autonomie et de la liberté individuelle, reconnaissance des capacités personnelles, l'emploi était lié à l'utilité sociale autant qu'à l'image positive de soi, surtout pour les jeunes des milieux populaires (Bouamama, 1993, pp. 34-43). Le déficit de travail bouleverse ainsi les modes de vie de ces jeunes.

Face à cette situation embarrassante, les efforts destinés à diminuer le chômage des jeunes, qui atteint un niveau dramatique en France, n'ont certes pas manqué.

Ils ont d'abord porté sur « *l'introuvable relation entre formation et emploi* » (Tanguy, 1986), à travers l'instauration de programmes massifs de formation. Malheureusement, nombre de ceux à qui ils étaient proposés avaient connu l'échec scolaire et se retrouvaient, à nouveau, plongés dans un milieu qui les avait déjà éliminés. Relativisant la croyance en une formation qui serait une « *seconde chance* », l'évaluation a montré que les « *stages parkings* » n'avaient guère d'effets sur les chances d'insertion professionnelle (Malglaive, 1983-1985).

Vint ensuite le traitement social du chômage, qui élabore de nouvelles formes de redistribution liant activité productive et insertion sociale, à travers différentes mesures depuis les TUC (Travaux d'utilité collective) jusqu'aux CES (Contrats emploi solidarité). Mais là encore, la nécessité de « faire du chiffre » et la pression continuelle de l'urgence n'ont guère permis de se soucier de la cohérence des itinéraires personnels des bénéficiaires. Ballottés d'un stage à un CES, trop de jeunes restent enfermés dans des solutions temporaires qu'ils subissent comme autant de pis-aller. En même temps, le discours qui sous-tend la mise en œuvre de ces mesures est paradoxalement basé sur l'individualisation, présentée comme une prise en compte de l'individualisme triomphant qui caractériserait les sociétés contemporaines. Privilégiant les explications psychologiques dans l'analyse des comportements, cette référence à l'individualisation contribue à atomiser les jeunes tout en étant contrariée par les affectations financières et les cadres budgétaires dans lesquels elle doit s'inscrire. Au total, elle produit une injonction

1. Dans la suite du texte, les données utilisées se réfèrent au cas français dont les enseignements convergent avec ceux d'autres contextes nationaux, avec toutefois une particulière acuité des problèmes rencontrés en raison du rôle de l'intégration par l'emploi dans l'histoire nationale. Sur ce point, *cf.* le dossier « La France et son chômage », *Esprit*, 8-9, août-septembre 1994.

contradictoire : alors que leurs interlocuteurs mettent en avant l'individualisation des parcours d'apprentissage social et professionnel, les jeunes concernés éprouvent le sentiment « qu'on essaie de les faire rentrer dans des cases » qui ne correspondent pas à leur vécu ; dialogue de sourds qui entretient l'incompréhension entre les jeunes et les institutions qui en ont la charge.

En désespoir de cause, devant la fuite que provoquent de plus en plus formation et traitement social du chômage de la part des jeunes les plus conscients des contradictions au cœur desquelles ils se situent, les travailleurs sociaux sont convoqués pour colmater les brèches. Pour ce faire, ils ont recours à des logiques d'action qui, pour schématiser, considèrent les jeunes soit comme des consommateurs, soit comme des citoyens. D'une part, ils développent une consommation de loisirs pour occuper les temps libres forcés : les activités de sports et d'aventures proposées dans les plans « été jeunes » en sont l'une des manifestations les plus spectaculaires (Augustin, Ion, 1993). D'autre part ils s'efforcent de concevoir des démarches socio-éducatives qui fassent appel au ressort de la citoyenneté. Malgré ce volontarisme, personne n'est dupe : la socialisation politique ne saurait remplacer par magie la socialisation par le travail manquant.

Toutes ces offres d'activités formulées par des animateurs sociaux et socio-culturels naviguent ainsi entre deux écueils.

— Le premier réside dans la floraison d'actions pour les jeunes qui, en retour, perpétuent des comportements d'ayants droit ou d'assistés.
— Le second réside dans l'acceptation sans aucune distance critique de sociabilités propres à certains groupes de jeunes et la réponse démagogique faite aux demandes qu'ils formulent.

La politique de la ville est emblématique d'une perpétuelle oscillation entre ces deux pôles. Si des centaines de millions de francs sont dépensés annuellement, par contre dans n'importe quelle banlieue un groupe qui réclame un local où il puisse jouer de la musique doit attendre la réponse pendant de très longs mois : la peur envahit les élus et les experts à l'idée d'activités menées par les jeunes. Sauf quand des explosions de violence viennent rompre l'ennui et le désœuvrement : alors les dossiers se débloquent dans l'urgence. Avec des effets tout aussi pervers, les jeunes estimant dans ce cas bénéficier de droits sans avoir conscience des devoirs qui en sont la contrepartie.

## 2. L'ÉMERGENCE D'UN AUTRE RAPPORT AU TRAVAIL

À l'évidence, tous les palliatifs expérimentés pendant plus d'une décennie ne suffisent plus. Pour beaucoup de jeunes rejetés du marché du travail tout en étant intégrés culturellement à la société de consommation, la vie quotidienne est faite de frustrations continuelles, de galères (Dubet, 1987).

Les itinéraires déstructurés de ces jeunes, condamnés à l'inactivité et à l'ennui, relativisent d'ailleurs bien des constats sur « la bonne nouvelle » que constituerait en soi la progression du temps libre. Sans une participation à la vie sociale qui était auparavant assurée par l'emploi, le temps libre, loin d'être perçu comme une opportunité, peut se muer en temps vide. Comment alors ne pas se perdre dans l'attente d'une solution qui ne viendra pas ? Comment retrouver une expérience de coopération vécue, essentielle pour la constitution d'une identité sociale ? Malgré leurs limites, les pratiques sociales propres à des groupes de jeunes méritent d'être analysées. Bien loin des politiques classiques d'insertion et d'emploi, elles peuvent montrer des voies originales susceptibles de conforter une culture de l'initiative et du lien social.

### DES SERVICES SOLIDAIRES

En effet, malgré la précarité, des expériences diversifiées ont été lancées ces dernières années par des groupes de jeunes aux profils contrastés : auto-production, réseaux

d'échanges, cafés-musique, activités périscolaires, sportives, culturelles ou de protection de l'environnement.

Au-delà des perspectives fonctionnelles, ces différentes dynamiques qui prennent pour la plupart la forme associative procèdent d'une forme de légitimité issue de l'expression collective qui les amène à s'engager dans la production et la distribution de services. Cette activité économique, dérivée de l'engagement initial, est basée sur la réciprocité et cherche à attester du lien social fondateur en même temps qu'elle le soumet à différentes tensions ; elle débouche dans la production sur le recours à du travail à la fois bénévole et rémunéré, et dans la distribution des services sur une combinaison avec les principes du marché et de la redistribution. Cette double tentative de diversification des formes de travail et des principes économiques mobilisés s'attaque au cloisonnement des rationalités spécialisées sur lequel s'appuie le partage institué dans les comptabilités nationales entre services marchands et non marchands.

— Les services sont conçus à travers des micro-espaces publics qui permettent une construction conjointe de l'offre et de la demande grâce aux interactions entre les différentes parties prenantes.
— La pérennité des entreprises créées est assurée par l'hybridation entre différents types de ressources : marchandes, non marchandes et non monétaires[2].

De telles initiatives aboutissent ainsi à l'émergence de services solidaires, c'est-à-dire des services combinant les principes de réciprocité, marché et redistribution dans un cadre institutionnel fondé sur la liberté d'adhésion et l'égalité des membres.

Ces services solidaires supposent de rompre avec une position subie où la demande est obligée de se mouler dans les offres formelles existantes ou de trouver des arrangements dans l'économie domestique, voire informelle. Le recours à la réciprocité manifeste un refus de ces solutions obligées au profit d'une action volontaire traitant collectivement des problèmes quotidiens dans la sphère publique[3], au lieu que chacun essaie de les résoudre individuellement dans la sphère privée. C'est le cas de jeunes pour lesquels la solidarité dans un groupe de pairs rend possible le passage à l'action et qui imaginent des activités sportives ou culturelles, voire de soutien scolaire.

Ces services se fondent sur les pratiques quotidiennes des populations, les relations et échanges symboliques qui tissent la trame journalière de la vie locale, les aspirations, les valeurs et les désirs des gens qui en sont les usagers. C'est par la prise en compte de ces réalités multiformes dans des espaces publics de débats organisés localement à cet effet que demande et offre peuvent s'ajuster. La pertinence des services aux yeux des usagers s'explique par le dépassement du rapport aux besoins et aux demandes tel qu'il s'établit dans les études de marché pour les services privés ou les études de besoin pour les services publics. L'innovation qu'ils représentent s'appuie sur le recours à un principe de comportement économique différent du marché et de la redistribution ; le principe de réciprocité qui conduit le processus d'interactions à travers lesquelles ils sont élaborés.

De tels services supposent toutefois la construction d'un cadre institutionnel qui se démarque de la croyance en des activités qui s'organiseraient d'elles-mêmes à partir du voisinage. Dans les services solidaires, la notion de proximité, quand elle est mentionnée, ne renvoie pas au mythe d'un voisinage pacifié, ce n'est pas une proximité géographique mais une proximité relationnelle. Si le territoire rapproche, la rencontre n'a lieu qu'autour d'un vécu commun, vecteur de projet.

---

2. Pour plus de détails sur de tels services qui ne sont pas mis en œuvre seulement par des jeunes et qui n'émergent pas qu'en France, *cf.* J. L. LAVILLE, *Les services de proximité en Europe*, Paris : Syros, 1992.

3. Il est possible de faire l'hypothèse que la spécificité de ces services réside dans leur impulsion réciprocitaire au sein de la sphère publique. En prolongeant les analyses de J. T. GODBOUT, en coll. avec A. CAILLE, *L'esprit du don*, Paris : La Découverte, 1992, selon lequel le don moderne a pour caractéristique propre de pouvoir concerner l'étranger, on pourrait dire que le don moderne possède aussi la particularité de pouvoir prendre forme dans la sphère publique.

DES FORMES PLURIELLES DE TRAVAIL EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE

Ces services renouent avec une conception de l'action collective liée à la crise de valeurs tout en affirmant l'importance de l'activité de travail dans la conjoncture de crise économique. En cela, ils apparaissent comme les héritiers des deux crises successives qui ont ébranlé la société salariale. Contrairement à l'opinion répandue qui voudrait qu'au refus du travail typique de 1968 ait succédé une acceptation de toutes les formes d'emploi, les expériences de services solidaires s'inscrivent dans le cadre d'une recherche de sens spécifique de la crise de valeurs tout en valorisant le travail devenu trop rare avec la crise économique. Le compromis qu'elles réalisent entre ces deux options dans une situation contrainte les amène alors à recourir à des formes plurielles de travail (bénévole, salarié, mixte) qui dépassent la seule référence à l'emploi salarié. C'est pourquoi les services solidaires, ancrés dans le vécu quotidien de ceux qui s'y impliquent, peuvent redonner confiance à des jeunes et leur faire prendre conscience de leur marge d'action concrète, tout en explorant quelques pistes allant vers une société de « pluriactivité ».

Mais de telles réalisations restent éparses. Si les projets abondent, rares sont ceux qui arrivent à se muer en activités pérennes. Ce qui manque, ce sont de réelles contractualisations négociées, s'inscrivant dans la durée, entre des initiatives indépendantes et des financeurs publics et pouvant inclure un accompagnement qui respecte l'autonomie des projets et leurs rythmes, tout en les aidant à s'élaborer.

Les politiques publiques restent encore logiquement dans le cadre conceptuel de la société salariale, reconduisant par exemple la segmentation entre économies marchande et non marchande. Même les changements institutionnels considérés comme les plus marquants qui, à travers de nouvelles politiques sociales gouvernées par la référence à « *l'État animateur* » (Donzelot, Estèbe, 1994), ont engendré la création de diverses formes de partenariat local, se sont révélés bien décevants parce qu'ils sont restés l'apanage des spécialistes, professionnels et élus, seuls capables de maîtriser la complexité des mesures et des dispositifs.

Le partenariat se voulait dans ses textes de référence vecteur d'une implication des citoyens en même temps que d'une concertation inter-institutionnelle. Passé l'engouement pour ce mode d'organisation qui était censé supprimer les archaïsmes idéologiques au profit du pragmatisme, les effets pervers n'ont pas tardé. Après les discours inauguraux, la concertation tend à s'essoufler si elle n'est pas relayée par l'action d'une équipe opérationnelle permanente, lieu technique d'élaboration des propositions et d'application des décisions. Pour alimenter la concertation inter-institutionnelle s'est alors développé un corps « d'ingénieurs sociaux » détenteurs d'un pouvoir d'expertise par connaissance des circuits administratifs, des ressources et des procédures. Profitable sur le plan de l'harmonisation inter-institutionnelle, la contrepartie de la place prise localement par ces intervenants techniques se discerne dans la pauvreté des débats démocratiques et l'opacité des décisions pour la société civile. En deçà des coopérations qui rassemblent responsables et décideurs, l'anomie sociale perdure chez les populations les plus marginalisées qui ne voient guère venir les changements espérés dans leur vie quotidienne.

Les projets de jeunes mentionnés ci-dessus ne peuvent avoir de réelle portée que si s'établit entre eux et les pouvoir publics un dialogue continu qui suppose l'invention d'un nouveau modèle d'action collective. Là où le partenariat a échoué parce que trop soucieux de consensus, le renouveau de l'action publique passe par l'articulation avec les initiatives de la société civile. En France, cette articulation s'avère particulièrement ardue parce qu'elle se heurte de front à deux conceptions, l'une fortement présente dans l'histoire nationale selon laquelle l'écoute de la société civile signifierait un renoncement au politique, l'autre tout aussi partagée selon laquelle la formation et l'entreprise restent les voies royales de l'insertion comme c'était le cas dans la période de croissance. Pourtant, l'évolution du statut de l'emploi dans la vie sociale appelle la prise en compte du lien social dans les politiques publiques[4] pour que les exclus de l'emploi ne deviennent pas les exclus de la citoyenneté.

---

4. Prolongeant ce constat, la réflexion sociologique à plusieurs voix menée par B. EME, A. EVERS, X. GAULLIER, J. L. LAVILLE, B. LEVESQUE, D. MOTHE, R. SAINSAULIEU, L. THEVENOT à laquelle se sont joints plusieurs économistes et responsables publics (B. COLIN, J. B. de FOUCAULD, M. LALLEMENT, B. PERRET, G. ROUSTANG) conclut à l'urgence d'une réflexion et d'une action sur politiques publiques et lien social. B. EME, J. L. LAVILLE. (sous la dir. de), *Cohésion sociale et emploi*, Paris : Desclée de Brouwer, 1994.

POUR UN CHANGEMENT DE PERSPECTIVE

Il est vrai qu'en France, les jeunes sont les premiers avec les femmes à subir la précarisation du travail. D'ailleurs, les taux de chômage des jeunes et des femmes coïncident et sont deux fois plus élevés que le taux moyen calculé sur l'ensemble de la population active. À ces chômeurs déclarés s'ajoutent au moins autant de titulaires de contrats d'apprentissage et de formations en alternance faiblement rémunérés. À travers l'extension de ces formules, c'est le principe d'un salaire minimum propre aux jeunes non qualifiés qui a été entériné dans le silence au moment où un projet explicite de « SMIC-jeunes » touchant les diplômés a déclenché une violente vague de protestations. Il y a là un résumé de l'hypocrisie de la modernisation à la française qui admet des entraves au droit social quand celles-ci portent sur des groupes trop fragilisés pour pouvoir se défendre. Avec les stagiaires en formation et les jeunes embauchés grâce à des exonérations de charge, le chômage des jeunes se confirme, alors que le niveau de formation de la jeunesse ne cesse de monter. De 1982 à 1992, le pourcentage d'élèves atteignant le baccalauréat a été doublé, de 30 à 60 %, moyennant quoi 25 % des nouveaux chômeurs recensés en 1992 et 1993 ont fait au moins deux années d'études supérieures et ont au moins le baccalauréat. Pour le dire de façon très simplifiée, sur 20 jeunes âgés de 16 à 25 ans, neuf sont lycéens ou étudiants et un « inactif » ou militaire. Sur les dix actifs restants, quatre ont un emploi stable, trois sont intérimaires et trois sont chômeurs ou entrés dans un dispositif d'aide à l'emploi des jeunes[5]. C'est la porte d'entrée dans la société adulte qui se referme, laissant une majorité de jeunes dans une transition où la durée de l'attente s'allonge.

Ces seuls chiffres montrent l'échec patent des stratégies gouvernementales successives qui ont eu pour point commun de multiplier les programmes de formation et « d'employabilité » pour les jeunes. Au total, les nombreuses mesures ciblées en faveur de certains jeunes n'ont réussi qu'à leur imposer des statuts intermédiaires qui, avec le temps, sont de plus en plus perçus comme le symbole de leur marginalisation. L'hypothèse provocatrice énoncée en introduction, sur l'absence d'une question de la jeunesse, vise à souligner la pertinence d'un renversement de perspective. Plutôt que de se focaliser sur des parcours d'insertion qui sont censés fournir une passerelle vers l'emploi « normal » et qui se révèlent trop souvent des trappes qui se referment sur les bénéficiaires, mieux vaudrait admettre une réalité qui saute aux yeux mais qui ne peut encore être regardée en face tant elle questionne les modes d'intégration antérieurs, à savoir que les jeunes ne trouveront pas tous un emploi dans l'économie marchande. Si ce constat était admis, il deviendrait alors possible d'admettre qu'il n'est plus concevable de se contenter de solutions d'attente, sauf à rendre permanentes des situations qui devraient être temporaires et à désespérer toute une génération. Un tel déplacement du diagnostic permettrait d'élargir le champ des possibles en confortant des démarches économiques qui ne soient pas exclusivement marchandes et en facilitant l'accès à l'espace public ; double finalité susceptible de répondre à la crise de la cohésion sociale et de l'emploi qui donne sens à une légitimation de l'économie solidaire.

Jean-Louis LAVILLE
CNRS (CRIDA-LSCI)
IRESCO
59-61, rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17, France

RÉSUMÉ

La synergie entre l'État et le marché caractéristique de la période d'expansion dite des « trente glorieuses » a consacré l'emploi salarié comme un facteur essentiel d'intégration sociale. Pour cette raison, la déstabilisation de la condition salariale qui se manifeste par les problèmes devenus structurels (chômage, exclusion, précarité...) et qui touche particulièrement les jeunes pose des problèmes inédits de cohésion sociale. Le caractère inadapté des remèdes expérimentés massivement jusqu'ici devient patent. En effet, la plupart des mesures prises depuis deux décennies en matière de

5. Selon le résumé de la situation fait par F. WENZ-DUMAS, « Les jeunes stationnent dans la zone grise du travail », *Libération*, 15 septembre 1993.

formation et d'insertion ont eu pour objet d'améliorer « l'employabilité », alors même que le volume d'emplois disponibles sur le marché du travail demeure insuffisant. Devant la gravité de la situation ainsi engendrée, il devient nécessaire d'envisager d'autres modalités d'action collective, et en particulier d'autres articulations entre politiques publiques et société civile. Plutôt que d'enfermer les jeunes dans des itinéraires subis en se focalisant sur les emplois offerts par les entreprises et administrations, pourquoi ne pas s'intéresser à la légitimation de pratiques micro-collectives qui permettent de combiner inscription dans l'espace public, création d'emploi et engagement bénévole ?

## SUMMARY

The synergy between the state and the market economy characteristic of the period of expansion that has been called the "Glorious Thirties" made salaried employees an essential factor in social integration. For this reason, the destabilization of the condition of wage earners which has manifested itself in problems which are now structural (unemployment, exclusion, precariousness...) and which particularly affect the young poses previously unknown problems of social cohesion. That the remedies which have been tried massively until now are not adapted to the problem has become obvious. In fact, the majority of the measures taken over the last two decades in job training and labour market integration have aimed at improving employability, even though the volume of jobs on the labour market has remained insufficient. The seriousness of this situation demands that other means of collective action be considered, in particular those entailing other links between public policies and civil society. Instead of locking the young into itineraries forced on them by focusing on jobs offered by private and public sectors, why not look into legitimizing small group practices which make it possible to combine finding one's place in public life, creating jobs and voluntary action?

## RESUMEN

La sinergia entre el Estado y el mercado característico al período de expansión llamado los « Treinta Gloriosos » consagró el empleo asalariado como un factor esencial de integración social. Por esta razón, la desestabilización de la condición salarial, que se manifiesta a través de problemas devenidos estructurales (desempleo, exclusión, precariedad...) y que afecta particularmente a los jóvenes, plantea problemas inéditos de cohesión social. Los remedios experimentados en forma masiva hasta el presente son manifiestamente inadecuados. En efecto, la mayor parte de las medidas adoptadas desde hace dos décadas en materia de formación y de inserción tuvieron como objeto mejorar « la empleabilidad » mientras que el volumen mismo de empleos disponibles en el mercado de trabajo continua siendo insuficiente. Ante la gravedad de la situación creada, es necesario encarar otras modalidades de acción colectiva, y en particular otras articulaciones entre políticas públicas y sociedad civil. En lugar de encerrar a los júvenes dentro de itinerarios vividos, focalizando sobre los empleos ofrecidos por empresas y administraciones, por qué no interesarse en la legitimación de prácticas micro-colectivas que permiten combinar inscripción en el espacio público, creación de empleo y compromiso voluntario ?

## BIBLIOGRAPHIE

ARENDT, Hannah (1983), *Condition de l'homme moderne* (traduction française), Paris, Calmann-Lévy.

AUGUSTIN, Jean-Pierre et Jacques ION (1993), *Des loisirs et des jeunes*, Paris, Les Éditions Ouvrières.

BOUAMAMA, Saïd (1993), *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société,* Paris, Desclée de Brouwer, pp. 34-43.

CASTEL, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale,* Paris, Fayard.

DESROCHE, Henri (1976), *Le projet coopératif*, Paris, Éditions ouvrières.

DONZELOT, Jacques et Philippe ESTEBE (1994), *L'État animateur*, Paris, Éditions Esprit.

DUBET, François (1987), *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard.

EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (sous la dir. de) (1994), *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.

GODBOUT, Jacques T. (1992), en coll. avec Alain CAILLE, *L'esprit du don,* Paris, La Découverte.

LAVILLE, Jean-Louis (1992), *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros.

LUTZ, Eukart (1990), *Le mirage de la croissance marchande*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

MALGLAIVE, Gérard (éd.) (1983-1985), *Observation et évaluation du dispositif de formation des jeunes de seize à dix-huit ans*, 3 vol., rapport national, Noisy-le-Grand.

NISBET, Robert A. (1984), *La tradition sociologique* (traduction française), Paris, Presses Universitaires de France, p. 133.

PERRET, Bernard (1991), L'impossible retour du social, *in* J. DONZELOT (dir.), *Face à l'exclusion le modèle français*, Paris, Esprit, p. 123.

PERRET, Bernard ; ROUSTANG, Guy (1993), *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Le Seuil, pp. 59-60.

ROUSTANG, Guy (1988), *La lutte contre l'exclusion sociale : mesures spécifiques ou transformation du système qui la produit*. Communication à l'Université de Vitrolles.

SAINSAULIEU, Renaud (1977), *L'identité au travail*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

SAUVY, Alfred (1980), *La machine et le chômage*, Paris, Dunod.

TANGUY, Lucie (dir.) (1986), *L'introuvable relation formation/emploi,* Paris, La Documentation française.

TOURAINE, Alain (1973), *Production de la société*, Paris, Le Seuil, p. 363.

WUHL, Simon (1991), *Du chômage à l'exclusion ?,* Paris, Syros.